

## Introduction

Le Comité national de réflexion éthique sur l'expérimentation animale a rédigé une charte : la *Charte nationale portant sur l'éthique en expérimentation animale*. Il a ainsi répondu à une des missions définies par le décret fondateur n° 2005-264 du 22 mars 2005 inséré dans le code rural (article R214-122). Le Comité national propose aussi une Annexe qui doit aider à la mise en œuvre des principes énoncés dans la Charte.

Par sa composition, le Comité national est un lieu d'expression des différentes sensibilités de la société puisqu'il réunit, autour de deux représentants des pouvoirs publics, six personnalités du monde des sciences expérimentales, trois personnalités des associations de protection animale et trois personnalités des sciences humaines. Cette composition est garante d'une acceptation de la Charte par la majorité de nos concitoyens.

Les principes énoncés dans la Charte doivent être pris en compte par tous les comités d'éthique qu'ils soient du secteur public ou du secteur privé (article R214-124). Par cet engagement, tous les comités d'éthique qui adhèrent à la Charte et à ses Annexes acquièrent une légitimité incontestable à l'égard de la société tout en restant dans un champ extra réglementaire puisque se préoccuper de morale fait appel à des principes vertueux et non à des lois.

Selon que le lecteur sera un expérimentateur, un membre de comité d'éthique ou une personne qui s'intéresse aux conditions de la pratique de l'expérimentation animale en France, la lecture de ces documents pourra être différente :

- l'expérimentateur et l'institution à laquelle il appartient trouveront une aide précieuse pour les accompagner dans une démarche éthique qui vise à utiliser les animaux à des fins expérimentales en leur occasionnant le moins de contraintes possibles,

- un membre de comité d'éthique identifiera les principes essentiels nécessaires à l'évaluation du caractère éthique des projets qui sont soumis au comité,

- enfin, la personne qui manifeste de l'intérêt à l'égard de l'expérimentation animale dans notre pays pourra être convaincue que, au-delà d'une réglementation rigoureuse, la communauté scientifique se préoccupe d'agir le plus dignement possible.

Avec cette Charte, les acteurs de l'expérimentation animale dans leur ensemble, disposent désormais de lignes directrices qui leur permettront de continuer à préserver au mieux le respect des animaux de laboratoire.

Le Président du Comité national  
de réflexion éthique  
sur l'expérimentation animale